

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2014

Le 7 octobre 2014 à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Étaient présents : Patrick BREBION, Laurent COEURET, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Peggy MALABRY, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER, Sonia QUENTIN, Christelle COLAS, René COSNARD

Date de convocation : 30 septembre 2014

Date d'affichage des décisions : 14 octobre 2014

Sébastien MORTIER a été élu secrétaire

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

**1. SMIRGEOMES**

Mr le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit donner son avis sur le passage éventuel à une collecte bimensuelle des ordures ménagère en Avril 2015. A cet effet, il a demandé la présence de Mr ODEAU, Président du Smirgeomes, afin d'obtenir des informations complémentaires. Mr ODEAU précise avant tout que le changement de ramassage des ordures ménagères est soumis à autorisation du Préfet et rapporte, qu'après avoir étudié les données de collecte, il en ressort que la grande majorité des ménages pratique déjà une sortie de bac bimensuelle, voire moins.

Mr ODEAU précise également qu'il s'est engagé à ne pas revoir à la hausse les tarifs 2015, mais qu'il ne faut pas s'attendre, dans l'avenir, à une baisse des tarifs, les déficits devant être renfloués et des travaux contre les odeurs doivent intervenir.

Concernant une augmentation des levées annuelles (actuellement 16 levées / an), il n'est pas en mesure d'apporter une réponse définitive, le Smirgeomes travaillant actuellement sur ce sujet.

Le Conseil Municipal remercie Mr ODEAU de sa présence et des informations transmises.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne un avis favorable à une collecte bimensuelle des ordures ménagères résiduelles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 **sous réserve d'augmenter le nombre de levées à 26 par an, contre 16 à ce jour, et ce, sans augmentation de tarif.**

**2. LOGEMENT COMMUNAL**

**DEVIS MENARD/SAMSON**

Mr le Maire rappelle que la commission Travaux se réunit chaque vendredi à 14h dans le logement communal, en présence des entreprises concernées. A cette occasion, il a été remarqué qu'il manquait une ventilation de toit.

Mr le Maire a contacté la Ste MENARD/SAMSON afin d'obtenir un devis, qui s'élève à 312,48€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide le devis MENARD/SAMSON, autorise Mr le Maire à le signer et à informer la Ste MENARD/SAMSON du suivi du dossier.

**LOYER LOGEMENT COMMUNAL**

Mr le Maire précise, qu'il convient de prendre une délibération afin de suspendre le bail de location du logement 5 rue des écoles pour le mois d'octobre suite aux travaux et puisque les locataires n'y habitent pas. Il n'y aura de ce fait, pas de facturation de loyer pour cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise la suspension du bail 5 rue des Ecoles pour le mois d'octobre 2014.

### 3. CHEMINS DE RANDONNEE – DEVIS APPLICOULEURS

En cours d'année, Mr le Maire a proposé au Conseil Municipal d'apposer des panneaux aux entrées des chemins de randonnées afin de sensibiliser au respect et à la propreté des parcours pédestres.

Il a demandé à la Ste APPLICOULEURS un devis pour des panneaux imprimés sur polymère. Le devis reçu s'élève à 216€ H.T.

Le conseil municipal approuve l'idée mais craint les dégradations voire les vols de ces panneaux, et propose dans un premier temps, de poser des panneaux en bois avec un texte imprimé et plastifié en mairie.

### 4. AUGMENTATION DES HEURES HEBDOMADAIRES DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que, depuis sa prise de poste en juillet 2013, l'adjoint administratif effectue en moyenne 2h supplémentaires par semaine. En effet, même si Maisoncelles est une petite commune, l'ensemble des tâches administratives et des dossiers y sont traités, et 15h/semaine s'avèrent insuffisantes.

Mr le Maire a rencontré le Maire de Coudrecieux, commune où l'adjoint administratif fait un autre temps partiel de 20h. Celui-ci, après avis auprès de son conseil, ne s'oppose pas à réduire les heures sur Coudrecieux afin de pouvoir augmenter le temps de Maisoncelles de 2h/semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour modifier le contrat de l'adjoint administratif en le passant à 17h/semaine.

### 5. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie de la commémoration du 11 novembre se déroulera au Monument aux Morts.

Le rassemblement aura lieu à 11h30 devant la mairie. Une gerbe sera déposée au cimetière.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle polyvalente, suivi d'un buffet froid gratuit.

### 6. DECISIONS MODIFICATIVES

Afin d'être en phase avec la Trésorerie sur les crédits consommés sur les lignes du budget à l'article, Mr le Maire présente les décisions modificatives à prendre pour le **budget commune** :

60621	Combustible	- 700	635	Autres impôts	- 100
6064	Fournitures administ.	+ 500	637	Autres impôts	+ 100
6068	Autres matières	+ 100	6411	Personnel titulaire	- 2.950
618	Divers	+ 100	6413	Personnel non titul.	+ 2.950

2157	Matériel et outillage	- 1.000
2158	Autres	+ 230
2184	Mobilier	+ 770

Afin de régler la facture d'entretien de la station d'épuration, non prévu initialement au budget 2014, Mr le Maire présente la décision modificative à prendre pour le **budget assainissement** :

6063	Fourniture entretien	- 100
617	Etudes et recherche	- 230
622	Rémunération	- 100
615	Entretien	+ 360
618	Divers	+ 70

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour passer les décisions modificatives énumérées.

### 7. QUESTIONS DIVERSES

#### **Vente portail**

Mr le Maire fait savoir au Conseil qu'il est intéressé par l'ancien portail de la salle polyvalente. Il souhaite l'acheter pour un montant de 30€ sous forme de don au CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour la vente de ce portail au prix de 30€.

### **Délégation de signature - Investissement système de classement et odomètre**

Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil qu'il conviendrait d'investir dans un système de classement à positionner dans les rangements du couloir d'entrée. Il présente un système de boîtes rigides présenté à l'adjoint administratif par le représentant de la société SOMADO. Un premier investissement de 200€ pourrait être un début.

Mr le Maire informe le Conseil que l'adjoint technique ne possède pas d'odomètre pour l'entretien des chemins. Ce matériel pourrait également être utile à la commission voirie/chemins.

Il propose un devis de la société TOPOCENTER pour un montant de 127€

### **Aire de jeux**

Mme MALABRY prend la parole pour informer le Conseil que les Parents d'Elèves ont été mis au courant du projet d'aire de jeux de la Commune. Ils sont unanimement d'accord et ont commencé à travailler au recensement des besoins des enfants de différents âges.

Mme MALABRY précise également que l'Association des Parents d'Elèves souhaitera faire un don financier lorsque le projet prendra forme.

Mr le Maire va prendre contact avec la société L'OREE L'ESPRIT JARDIN de Bouloire pour un rendez-vous sur place afin d'avoir des conseils et un devis.

### **Logo commune**

Afin de mettre en valeur la commune, Mr le Maire suggère qu'un logo communal serait un plus. Après discussion le Conseil Municipal propose d'organiser un concours au sein de la population pour créer un logo (dessin, peinture, photo ...) qui ornerait les entêtes administratifs de la Mairie. Le choix définitif pourrait se faire par les habitants, lors de la cérémonie des vœux.

### **Sivos de l'Etangsort**

Mme MALABRY rapporte que la commune sera mise à contribution pour l'achat d'un lave-vaisselle pour le Sivos d'un montant de 2.300€. Le Conseil Municipal marque son étonnement sur le fait de n'être pas consulté pour ces investissements.

### **SIAEP de la région de Bouloire**

Mr BREBION fait un compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre et porte à la connaissance du Conseil, un problème de pollution légère de l'eau. Mr BREBION a demandé des précisions sur les endroits concernés par cette pollution. Il faut attendre des nouvelles analyses et le compte rendu sera fourni par le syndicat.

### **Téléthon 2014**

Comme les années précédentes, Mr le Maire l'organisation d'actions pour le Téléthon, le 7 décembre. Mr FORGEARD s'est proposé pour la gestion administrative. Le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves s'occuperont des activités.

### **La séance est levée à 22H30.**

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	